Ville de Genève

EXTRAIT
DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DES 19, 20 ET 23 NOVEMBRE 2002

PR-144 Aiiii

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition de quatre de ses membres,

arrête :

Article premier. – Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de mettre en œuvre l'ensemble des moyens à sa disposition afin que, lors de la prochaine proposition de renouvellement des véhicules de l'administration municipale hors SIS et Voirie, la structure visant le prêt inter-services soit créée et que les achats des divers services soient modifiés en conséquence.

Art. 2. – Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'étudier la possibilité de regrouper les moyens d'entretien des véhicules et de créer de nouvelles synergies entre les services concernés.

Certifié conforme :

La Secrétaire :
Fatiha Eberlé

Le Président :
Alain Comte